

Arrondissement de  
Strasbourg Campagne



## COMMUNE DE KOLBSHEIM

### Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

(Extrait)

Séance du 16 octobre 2025  
Sous la Présidence de  
Madame KESSOURI Annie, Maire

Date de la convocation :  
11/10/2025

Nombre de Conseillers élus :  
15

Nombre de Conseillers en fonction :  
15

Nombre de Conseillers présents :  
15

Nombre de procurations :  
3

**Étaient présents** la Maire : Mme KESSOURI Annie

**Les Adjoints** : MM. : FISCHER Claude, RETTIG Patrick et BACHER Régis

**Les Conseillers Municipaux et Conseillères Municipales** :

**Mmes** : FREYSS Marlène, STROH Michèle, KURTZ Sarah, MATTER Fanny

**MM.** : BAUR David, OBERHAUSER Lionel, & SCHLUPP Julien

**Absents** : GRUNELIUS Jean-Marie, excusé (procuration à RETTIG Patrick)  
HEYD Valérie, excusée (procuration à NOEPEL Mélanie)  
DIEMER Thibaut, excusé (procuration à KESSOURI Annie)

**Secrétaire de séance** : SCHAEFFER Joanne, Secrétaire Générale de Mairie

### **OBJET : CHASSE : MODIFICATION DE LA LISTE DES PERMISSIONNAIRES**

**Vu** la demande du locataire de chasse en date du 24 juillet 2024 portant sur la modification de la liste des permissionnaires ;

**Vu** le cahier des charges des chasses communales pour la période 2024 - 2033, et notamment son article 25

**Vu** l'avis favorable de la Commission Communale de chasse

**Entendu** les explications données par Madame la Maire ;

**Après délibération,**

**APPROUVE** à l'unanimité, la modification de la liste des permissionnaires, avec ajout de Monsieur OLIVE Thierry ;

**AUTORISE** Madame la Maire à signer l'annexe 2 du bail de chasse modifiée en tenant compte des mises à jour citées ci-dessus.

### **OBJET: Location de terrains agricoles (année 2025)**

Madame la Maire rappelle que la Commune est propriétaire de quelques parcelles de prairies et de champs destinées à être vendues ou transformées. Ces parcelles sont louées à des exploitants agricoles à titre précaire. Le loyer est fixé et mis en recouvrement à la fin de chaque année. Une modification des tarifs est toutefois à prévoir au moment de l'aménagement foncier.

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2025, constaté par Arrêté ministériel en date du 23 juillet 2025 (+0.42 % par rapport à l'année 2024) ;

**Sur** proposition de Madame la Maire ;

**Après** en avoir délibéré,

**Décide à l'unanimité :**

1°) de fixer le montant des loyers à 1,277€ pour les prés (contre 1,272 € en 2024) et à 2,19 € pour les champs (contre 2,18 € en 2024), ce qui représente un produit total de cent trente-quatre euros et quinze centimes

2°) de charger Madame la Maire de la mise en recouvrement des loyers suivants au titre de l'exercice 2025 :

| N° d'ordre |                     | Domicile                                       | Surface      | Tarif/are   | Montant des loyers |
|------------|---------------------|--|--------------|-------------|--------------------|
| 1          | ANDRESS<br>Huguette | 8, Rue Principale<br>67120 KOLBSHEIM           | 20,86        | 2.19 €      | 45.68 €            |
| 2          | BERNHARDT<br>Rémi   | 14, Rue Principale<br>67112 BREUSCHWICKERSHEIM | 13,65        | 1.277 €     | 17.43€             |
| 3          | FREYSS<br>Marc      | 4, Rue Principale<br>67120 KOLBSHEIM           | 32,44        | 2.19 €      | 71.04 €            |
|            |                     | <b>TOTAL DES SURFACES</b>                      | <b>66,95</b> | <b>ares</b> |                    |
|            |                     | <b>TOTAL DES LOYERS</b>                        |              |             | <b>134.15€</b>     |

**OBJET: Célébration de l'armistice du 11 Novembre et hommage aux Morts pour la France**

*Mesdames FREYSS Marlène et MATTER Fanny ne souhaitent pas prendre part au vote.*

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'organiser une cérémonie pour l'armistice du 11 novembre. Cette cérémonie se déroulera avec le concours du corps des Sapeurs - Pompiers ainsi que l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim :

**Samedi, 11 novembre 2025 à 11 heures au Monument aux Morts.**

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 2012, cette cérémonie sera l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant la Première Guerre mondiale et au cours de tous les conflits armés qui ont suivi et auxquels a participé notre pays.

Elle sera suivie d'une réception publique à la Salle Socioculturelle.

Les frais de la cérémonie et de la réception seront pris en charge par le Budget de la Commune ainsi qu'une participation financière de 125,-€ à l'Amicale des Pompiers de Breuschwickersheim (Rives de la Bruche) pour leurs interventions.

**OBJET: Fête de Noël des aînés**

Sur proposition de Madame la Maire, le Conseil Municipal décide d'organiser à nouveau une fête de Noël avec repas de midi pour les personnes âgées de 70 ans et davantage. Elle aura lieu le

**Dimanche, 14 décembre 2025 à la Salle Socioculturelle.**

Les personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer recevront un panier garni.

Les frais seront pris en charge par le budget de la Commune.

**OBJET: Divers**

- **Date du prochain conseil :** 04 décembre 2025 à 20h00
- **Commission de contrôle :** 04 décembre 2025 à 19h00
- **Conférence Gaz :** Dans le cadre de la journée de la transition écologique, RGDS organise une conférence le 22 novembre à la salle socioculturelle, sous forme d'ateliers. L'agence du Climat sera également présente pour toutes questions sur les projets de rénovation et prévoit une balade thermique à partir de 8h sur inscription.
- **Ordures ménagères :** A compter du 01<sup>er</sup> janvier 2026, la collecte des ordures ménagères se fera une semaine sur deux. Un flyer d'information sera distribué avec le calendrier en fin d'année.
- **Eclairage public :** Afin d'être totalement équipé en LED, il reste une dernière tranche de travaux

d'éclairage public à prévoir. Le Conseil souhaite que les travaux soient réalisés avant la fin du mandat. Il s'agit des rues suivantes : Principale, Brûlée, château, Altenau, une partie de la rue de Breuschwickersheim et l'angle de la rue Maritain. Une demande de subvention sera déposée et fera l'objet d'une délibération au prochain Conseil.

- **Octobre rose** : Le bilan de l'opération ne peut être communiqué pour le moment. Cependant, il y a lieu de réfléchir sur les inscriptions par internet lors de la prochaine édition, car le reversement n'est pas intégral.
- **Ciné plein air** : L'édition 2025 fut à nouveau un franc succès avec un bénéfice de 1008,-€ pour le comité des fêtes (contre 925,-€ en 2024, 650,-€ en 2023 et 426,-€ en 2022). Le stand des gaufres a été pris d'assaut et l'attente fut trop longue une nouvelle fois. Une réflexion est à prévoir pour 2026.
- **Chien en laisse** : Le sujet des chiens sans laisse est toujours d'actualité et créer des conflits entre promeneurs et propriétaires de chiens. Madame la Maire propose de prendre un arrêté à ce sujet.
- **Recrutement** : Le candidat qui devait remplacer Joanne durant son congé maternité s'est désisté en dernière minute. Ainsi le poste est toujours ouvert. La deuxième candidate a été recontacté afin de savoir si elle est toujours disponible. Johanna a fait le choix de ne pas renouveler son contrat au 31 décembre 2025. Aussi, une nouvelle offre a été publiée afin de compenser la partie entretien des bâtiments et gestion des locations de salle. Au vu du débat, un nouveau recrutement sera lancé d'ici début d'année pour retrouver une personne dédiée exclusivement aux espaces verts.

Pour extrait certifié conforme,  
KOLBSHEIM, le 16 octobre 2025

La Maire

Annie KESSOURT



